



L E V E R N O I S

B U L L E T I N M U N I C I P A L

Séance du 8 septembre 2020

Présents : Jean-Louis BAUDOIN, Maire, Jean-Louis GUEYTAT, Laurence TOURIS, Jérôme CORNUET, Helen O'BRIEN-HOLYOAK, Marie-Christine BELLEUDY, Jean-Baptiste GRESS, Audrey MENEGALDO CHANTEREAUX, Hélène TAINTURIER, Philippe TAINTURIER-WOLTERS.

Absent excusé : Christophe BODEN (pouvoir à Jérôme Cornuet)

Secrétaire de séance : Hélène TAINTURIER

VOTE DES SUBVENTIONS

Un budget provisoire de **4.130 €** a été imputé pour les subventions.

Le Conseil décide de ventiler les fonds comme suit :

<i>Tiers</i>	<i>Total TTC</i>
COMITE DES FETES	1 850,00
CROIX ROUGE FRANCAISE	140,00
LIGUE BOURGUIGNONNE CANCER	130,00
CHU Dijon (COVID) (versé en février)	500,00
ASS FONCIERE DE REMEMBREMENT	150,00
ASS DE CHASSE DE LEVERNOIS	150,00
ADMR DU PAYS BEAUNOIS	140,00
ASS BEAUNOISE LA PASSERELLE	140,00
ADAPEI DE COTE D'OR	140,00
VOIR EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	140,00
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS BEAUNE	140,00
PROTECTION CIVILE - SECTION DE BEAUNE	140,00
ASS LES PAPILLONS BLANCS	140,00
LES TOJOS DU VERNOIS	0,00
TENNIS CLUB DE LEVERNOIS	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF	150,00

NUMÉROTATION VOIRIE ZA LES BONNES FILLES

Pour améliorer la localisation des entreprises de la zone, le Conseil municipal décide de nommer la voirie de la ZA « Rue des Bonnes Filles ». La numérotation des bâtiments sera également mise en place.

COLUMBARIUM

Le Conseil décide de fixer le tarif des concessions comme suit :

- **15 ans : 350 €**

- **30 ans : 600 €**

L'identification des défunts sera réalisée au moyen de plaques gravées achetées auprès des opérateurs funéraires par les concessionnaires.

Concernant le jardin du souvenir, des plaques à graver seront fournies par la mairie afin que les familles puissent témoigner de la dispersion des cendres du défunt en ce lieu.



« ZONE 30 » DANS TOUTE L'AGGLOMÉRATION

La municipalité a reçu un certain nombre de plaintes de riverains concernant la vitesse excessive dans le village.

Il est donc prévu, qu'après arrêté municipal, toute l'agglomération de Levernois devienne « zone 30 ».

Une signalisation appropriée sera mise en place.

Cette mesure est une première étape. La municipalité étudie les dispositifs de ralentissement à mettre en œuvre.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ORANGE

La redevance due par Orange concernant le passage de réseaux télécoms dans la commune est fixée à **520,00 €**.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Notre département étant classé de nouveau en zone rouge, la location de la salle communale, pour les manifestations familiales, est suspendue jusqu'à nouvel ordre : le protocole étant trop contraignant pour une organisation sereine.

SITE INTERNET COMMUNAL

La commission « communication » élabore actuellement une maquette afin d'adapter un site internet communal aux nouvelles technologies (en particulier une compatibilité « smartphones et tablettes »).

TRAVAUX

- **Rue du Moulin** : Les espaces enherbés sont plantés.
- **Grande rue/Rue Basse** : reprise des travaux avec remplacement progressif des candélabres dont la couleur ne correspond pas au cahier des charges.
- Les arbres dangereux ont été coupés.
- La table de pique-nique du petit bois a été déplacée sur le terrain des « Noyers », route de Challanges, vu l'attrait touristique du site.
- **Mairie et église** (caquetoire) : un nettoyage des façades s'impose. La Mairie a reçu 2 propositions :
Ent. TURABIK : **4. 477 € TTC**
Ent. HARCHIES : **4. 371 € TTC**
Le choix de l'intervenant se porte sur le moins-disant Ent. HARCHIES.
- **Bouzaize** : Des travaux de nettoyage et retrait des embâcles sont planifiés prochainement

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

EDF nous prévient qu'une coupure d'électricité interviendra jeudi 24 septembre au niveau des 14 à 16 route de Beaune ainsi que 2-3-5 Rue Basse pour travaux.

ANNULATION DE LA MANIFESTATION COMMUNALE PRÉVUE MI-SEPTEMBRE

Cher (e) administré (e), après plusieurs mois de confinement nous souhaitons vous réunir fin août pour un moment de convivialité et de retrouvailles. C'est à regret que nous avons dû abandonner ce projet compte tenu des conditions sanitaires. Nous sommes convaincus que rien n'est plus précieux que votre santé. La prudence reste de mise pour nous protéger les uns les autres.

Nous vous espérons tous en bonne santé. Prenez soin de vous.

Le Maire,
Jean-Louis BAUDOIN

